

*La terre est bleue comme une orange (Paul Eluard)*

# Communisme et écologie

Lettre de la commission écologie et développement durable du PCF

Lettre n°1 du 13 Février 2006

## Sommaire

Page 2 : actualités :

porte-avions Clémenceau.

Page 3 : pour une énergie propre et durable.

Page 7 : effet de serre et climat

Page 10 : dernière minute communiqué de presse du PCF sur les OGM.

## Brochure

La brochure du Forum national « écologie et développement durable » des 23 et 24 septembre 2005 sera disponible à la fin de la semaine dans les Fédérations et au siège du PCF.

## Animateurs

**Alain Hayot**

Membre de l'Exécutif national chargé de l'écologie et du développement durable.

**Denis Cohen**

Membre du Comité national.

## Collaborateurs

**Claudine Ludwig**

**Patrice Busque**

## Contact

**Claudine Ludwig**

01 40 40 13 67

[cludwig@pcf.fr](mailto:cludwig@pcf.fr)

## Editorial

### UN SIGNAL FORT

Alain Hayot

La question environnementale a fait récemment irruption dans la vie politique sans qu'on lui accorde toujours l'importance qui est la sienne, notamment au parti communiste.

Aujourd'hui essentiel, l'enjeu écologique, ne peut être le monopole d'aucun parti. Il doit devenir la propriété de tous, le bien commun de toute la gauche et au-delà, de toute la société.

Nous devons opérer, au sein du PCF, trop longtemps productiviste et scientiste une véritable « révolution écologique » qui en appelle une autre culturelle celle-là, consistant à intégrer l'enjeu écologique dans ce qui fait la raison d'être d'un mouvement politique de transformation sociale, de dépassement des rapports de domination, d'exploitation, d'aliénation qui caractérisent le capitalisme mondialisé actuel, d'un processus d'émancipation humaine.

Nous pouvons apporter à ce combat une contribution singulière qui découle de ce que nous sommes : un parti dont l'identité est faite de combat pour l'égalité, la justice et le progrès social, le partage et la fraternité entre les êtres humains, la paix et la solidarité à l'échelle mondiale.

Le projet communiste pour le 21<sup>ème</sup> siècle naissant ne saurait être un projet d'émancipation humaine que s'il intègre le défi écologique comme l'un de ceux, majeurs, qu'il doit affronter

Il ne s'agit pas d'une attitude opportuniste

Il est urgent que la gauche en France et en Europe prenne conscience qu'elle ne peut élaborer et mettre en œuvre une politique alternative à la droite en ignorant un fait majeur : il faudrait 4 à 5 planètes pour poursuivre le type de développement généré par les politiques libérales à l'échelle mondiale. Les dérives climatiques, l'épuisement des ressources naturelles, la mise en cause de la biodiversité interpellent notre mode développement. Il ne s'agit pas seulement d'un constat quantitatif et purement écologique, la croissance actuelle génère autant de dégâts sociaux que de dégâts environnementaux.

En tenant, les 23 et 24 septembre derniers un forum « pour un développement durable et solidaire de la planète », le parti communiste a voulu donner un signal fort de sa volonté d'affronter cette question essentielle, déterminante pour l'avenir de la planète.

---

## ACTUALITES

### PORTE- AVIONS CLEMENCEAU

André Brunstein

Il a été désarmé en 1997. En raison de la présence massive d'amiante, le porte avion a été au cœur d'un premier scandale en 2004. Vendu par l'Etat Français à une société espagnole, pour sa démolition, le bateau avait pris le chemin de la Turquie où la réglementation en matière de désamiantage est plus souple. Le bateau avait été intercepté en Méditerranée et ramené à Toulon. Devant l'ampleur de la réaction et après une bataille juridique, l'Etat s'était engagé à récupérer le bateau et à le désamianter avant de procéder à la démolition. Un contrat fut signé avec une société indienne. Des ONG ont contesté le désamiantage. Ils ont porté l'affaire devant les tribunaux. Leurs recours ont été rejetés. Le 31 décembre à 10 h, le Clemenceau larguait une dernière fois les amarres pour les Indes. Il était à nouveau intercepté par Greenpeace et la Commission spéciale de la Cour suprême indienne déclarait le navire illégal en Inde. Le feuilleton continue. Il appelle les questions suivantes :

Comment se fait il que le Ministre de la Défense ait pris la décision de faire procéder au désamiantage en Inde, alors qu'il a été condamné des milliers de fois pour faute inexcusable par les juridictions de sécurité sociale de Brest, Toulon et de Cherbourg. En France, c'est sans doute l'employeur qui a été le plus de fois condamné.

Comment pouvons nous accepter pour les ouvriers indiens ce que nous refusons pour les ouvriers français ?

N'y a-t-il pas contradiction avec l'élan de générosité des Français après le tsunami ?

N'y a-t-il pas contradiction avec la Charte constitutionnelle de l'Environnement qui se réfère au principe « pollueur - payeur » ?

Qu'on le veuille ou non, le Clemenceau s'identifie avec la France. Quelle image de celle-ci, porte-t-il aujourd'hui sur le plan international et en particulier dans cette partie si sensible du monde ?

Une rumeur enfle, le Norway, ex France qui croupit en Malaisie depuis le 10 août 2005 aurait été vendu le 27 décembre à un ferrailleur bangladais. Il renferme 1000 tonnes d'amiante. Lui aussi porte l'image de la France.

On ne peut accepter que les milliers de bateaux amiantés soient ainsi livrés au Tiers monde. La question doit être débattue au Parlement Européen.

Dénonçons l'irresponsabilité présente et future des pavillons de complaisance.

Nous avons le devoir de désamianter les bateaux construits dans nos chantiers. Nous connaissons avec précision l'état initial des navires. Le principe constitutionnel du "pollueur payeur" doit s'appliquer même avec effet rétroactif.

Elargissons nos contacts avec les mouvements de lutte pour l'environnement, leur mondialisation doit induire une mondialisation des luttes



---

## **REPERES**

### **CRISE DU CLIMAT, CRISE DU PETROLE, ACCES DE TOUS A L'ENERGIE**

#### **Le grand défi du 21<sup>ème</sup> siècle**

#### **Une énergie propre et durable, bien commun de l'humanité.**

Alain Hayot

Aujourd'hui, la question de l'énergie est devenue l'un des grands problèmes, que le monde doit affronter et résoudre à l'échelle du 21<sup>ème</sup> siècle. Sans énergie nombre d'activités humaines ne sauraient se développer, transports, communication mais aussi des activités comme la santé et l'éducation.

Cette question est déterminante pour l'avenir de la planète et de l'humanité. Le constat que nous faisons de la situation, épuisement des ressources fossiles, aggravation de l'effet de serre, insuffisance de la production d'énergie sur le plan mondial est alarmant. L'accès de tous, au nord comme au sud, à une énergie propre et suffisante, non polluante et respectueuse du climat est l'un des défis que l'humanité doit relever impérativement, si nous voulons collectivement travailler à l'émancipation de chacun et au développement de tous.

#### **1-Le constat**

Sur le plan social, le constat que nous pouvons faire montre l'ampleur des efforts à accomplir.

-Actuellement, 2,6milliards d'êtres humains ne disposent pas d'un approvisionnement correct en énergie et doivent au mieux se limiter à l'utilisation de bois comme combustible.

-Si l'on ne tient compte que de l'augmentation démographique, la demande aura doublé d'ici 2050 Imaginons donc ce qui est nécessaire si nous voulons répondre aux besoins de tous, à l'échelle de la planète.

L'effort n'est pas moindre en ce qui concerne l'économie de matières premières et la protection du climat.

Actuellement, 80% de la ressource énergétique est assurée par l'énergie d'origine fossile( pétrole- gaz-charbon)

Or nous avons deux certitudes :

-Les ressources énergétiques fossiles sont en voie d'épuisement, les spécialistes parlent de 20 à 60 ans selon les énergies.

La combustion des énergies fossiles est génératrice de gaz à effet de serre(CO2 et méthane) et est en grande partie responsable du réchauffement climatique

La température moyenne du globe est déjà supérieure de 0,8 degré aux valeurs relevées au début de la révolution industrielle. Selon les experts, un réchauffement climatique de plus de deux degrés d'ici à la fin du siècle provoquerait de nombreuses et graves catastrophes. La prochaine période sera donc déterminante pour ce qui va se passer dans la deuxième moitié du 21<sup>ème</sup> siècle.

Notre génération porte la lourde responsabilité, comme jamais auparavant, de ce que sera la vie des générations futures.

Un premier pas vers la lutte contre le réchauffement climatique a été le protocole de Kyoto de décembre 1997. Les pays industrialisés et les pays de l'Est de l'Europe y compris la Russie se sont mis d'accord après de difficiles négociations sur un objectif global de réduction des émissions de 5,2% des gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2008-2012 par rapport à 1990, de 8% pour l'Union européenne et 0% pour la France du fait de l'importance de l'énergie d'origine nucléaire. Les pays du Sud sont exemptés durant cette première phase.

Mais le protocole de Kyoto a ses limites

La réduction de 5,2% des émissions de GES par rapport à 1990 est certes une première étape mais est très loin de répondre à l'ampleur du danger. Il ne sera pas suffisant de stabiliser les émissions de CO2 mais il faudra rapidement réduire fortement ces émissions pour enrayer le réchauffement climatique.

---

Engager une action de grande ampleur sur toute la planète est donc une urgence

Une course de vitesse est engagée.

Il n'est pas trop tard pour éviter un changement climatique incontrôlable. Tous les gouvernements et tous les citoyens doivent réagir. Cela implique un changement radical dans la manière de produire, de consommer et de se comporter.

Une révolution politique et culturelle

Prendre en compte les conséquences écologiques de notre activité dans les décisions économiques ; bannir les visions à courte vue du profit maximum immédiat qui est celle du capitalisme mondialisé. Autrement dit, il nous faut agir pour bâtir une économie alternative au capitalisme, sociale, écologique, durable et solidaire.

## **2- Une ambition forte : mobiliser la communauté mondiale sur deux grands objectifs :**

a) Proclamer le droit de chacun à une énergie propre, durable et renouvelable à l'échelle du 21<sup>ème</sup> siècle.

b) Proclamer l'énergie bien commun de l'Humanité.

### **a) Proclamer le droit de chacun à une énergie propre, durable et renouvelable à l'échelle du 21<sup>ème</sup> siècle**

Les ressources énergétiques fossiles, pétrole et gaz, qui représentent en Europe près des 2/3 de la consommation d'énergie vont dans les prochaines décennies être totalement épuisées. Le pic de production de ces énergies est ou va être prochainement atteint et la production par conséquent va décroître régulièrement avec une envolée des prix en raison d'une demande dans le même temps en expansion. La question du relais à ces énergies se pose donc des maintenant. Plus on tardera à prendre les mesures de grande ampleur qui s'imposent plus la transition sera douloureuse et brutale.

Il est de la responsabilité de la communauté internationale d'anticiper l'épuisement des ressources fossiles en mettant les énergies renouvelables et les énergies non productrices de gaz à effet de serre au cœur d'un programme mondial de recherche, d'expérimentation, d'économie et de production propre et durable.

Dans ce cadre, la question aujourd'hui n'est certes pas d'opposer les différentes formes d'énergies entre elles mais de se dire que l'on aura besoin de toutes, surtout dans les prochaines années qui risquent d'être difficiles et que nous sommes loin d'être actuellement en mesure de pouvoir répondre à ce défi.

Une pénurie d'énergie ou une énergie extrêmement coûteuse conduirait de facto à un déclin économique sur toute la planète, à des tensions géostratégiques, à des guerres dont les pays les plus pauvres seraient les premières victimes.

### **Pour un programme d'économie et d'efficacité énergétique**

Il faut repenser nos modes de consommation, de production, et d'aménagement du territoire avec le souci premier de l'économie et de l'efficacité énergétiques. Cela suppose dans l'immédiat et à moyen terme prendre des décisions dans toute une série de domaines et réorienter les politiques et réglementations publiques.

Dans le domaine des transports, il faut favoriser les transports collectifs urbains et interurbains, développer le ferroutage, le transport fluvial et le cabotage maritime, il faut aussi repenser les énergies utilisées par les voitures individuelles en limitant au maximum la production de GES.

Intégrer les critères écologiques, d'économie et d'efficacité énergétique dans les critères de gestion des entreprises publiques et privées.

Il faut revoir la construction de l'habitat et des équipements en incitant à des constructions économisant l'énergie et limitant leur impact sur l'environnement climatique, paysager et sanitaire.

Il s'agit enfin d'ouvrir le débat sur les formes actuelles de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire. Conçus aujourd'hui sur la base de la recherche du profit maximum, l'urbanisation et l'aménagement du territoire sont trop consommateurs d'espace et d'énergie, trop producteurs de pollutions ayant des effets terribles sur la santé des individus et sur la biodiversité. C'est aujourd'hui qu'il faut réorienter les politiques publiques en ce domaine.

---

## Développer les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables constituent un enjeu essentiel pour l'avenir de la planète. Les communistes se prononcent pour leur développement. Pour cela, il faut faire des efforts de recherche, d'expérimentation et de production. Cela pourrait faire l'objet d'un programme mondial public avec ses déclinaisons à l'échelle de l'Europe et de la France. Dans l'état actuel des choses, les énergies renouvelables ne sont pas en mesure de permettre de faire face à la totalité de l'évolution des besoins en énergie de la planète, à fortiori si nous nous fixons pour ambition de répondre aux besoins de tout ceux qui aujourd'hui n'ont pas accès à l'énergie. La complémentarité avec les autres formes d'énergie est donc indispensable, mais il est aussi indispensable de les développer à une grande échelle.

Donnons quelques exemples :

L'énergie éolienne contribue à la sécurité énergétique, à la réduction des pollutions mais elle n'est pas toujours disponible. Il est urgent de la soustraire aux appétits du capital et de l'inscrire dans une démarche de service public et respectueuse des paysages.

L'énergie géothermique vient des profondeurs de la terre (eau chaude). Elle est exploitable quand elle est proche de la surface. C'est une source d'énergie inépuisable qui fournit de la chaleur et de l'électricité. Mais elle a un coût encore trop élevé.

De même dans l'habitat, il est possible de développer l'énergie solaire, avec sa capacité de production d'électricité provenant des toitures solaires

La biomasse qui permet de produire de l'énergie à partir de la fermentation des déchets agricoles ou de bois...

Utilisés comme additif aux carburants classiques, les biocarburants sont de deux sortes, l'éthanol obtenu à partir de la betterave ou de la canne à sucre et les diesters obtenus à partir du colza, tournesol... Ils ont un intérêt réel pour gérer la fin des hydrocarbures. Il est indispensable de veiller à ce que la production de ces carburants ne provoque pas la relance d'une agriculture intensive, fortement utilisatrice de pesticides.

### 3-L'hydrogène

Ce n'est pas à proprement parler une énergie renouvelable, mais la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, permettra d'ici dix ou vingt ans, de disposer d'un moteur à combustible propre pour le transport.

### 4- Pour une énergie nucléaire propre

C'est l'énergie qui manifestement provoque le plus de débats. Ouvrons-le sans anathèmes et sans œillères.

D'un côté le nucléaire présente des avantages considérables ; il ne produit pas de gaz à effet de serre et a permis de répondre massivement aux besoins locaux. En France sous maîtrise publique il a permis de traverser sans trop de difficulté les différents chocs pétroliers et la France répond au delà des exigences de Kyoto en matière de GES.

D'un autre côté, le nucléaire, a une origine militaire qui provoque à juste titre la peur et le rejet de toute utilisation guerrière. Les communistes partagent cette préoccupation et agissent avec d'autres pour l'interdiction définitive à l'échelle planétaire du nucléaire à des fins militaires.

Par ailleurs l'énergie nucléaire de fission pose des problèmes en matière de sécurité et produits des déchets à la gestion difficile dans l'espace et dans le temps.

Enfin, il nous faut gérer le caractère épuisable à moyen terme de la ressource en uranium

Pour toutes ces raisons les communistes pensent que le « si le nucléaire n'est pas la solution, il n'y a pas de solution sans le nucléaire ».

Abordons clairement les difficultés : avancer dans la résolution des problèmes de sécurité, de déchets et de gestion des ressources exigent trois choses indissociablement liées : une maîtrise totalement publique, un développement décisif de la recherche, la transparence et la démocratie locale et globale autour de la production d'électricité comme de sa distribution et de la gestion des déchets comme de la sécurité des centrales et de leur impact sur l'environnement.

---

C'est à ces trois conditions que les communistes se prononcent pour la poursuite du programme de fission nucléaire (EPR, réacteur de 4<sup>ème</sup> génération ...)

C'est dans le même état d'esprit qu'ils soutiennent le programme de recherche sur la fusion nucléaire (ITER) qui peut permettre, s'il aboutit positivement, de résoudre les problèmes de déchets et de sécurité à l'horizon de la fin du siècle. Comme pour les énergies renouvelables nous nous prononçons pour un contrôle public et mondial de l'énergie nucléaire.

Peut-être faut-il repenser et étendre les prérogatives de l'AIEA au côté d'une Agence mondiale de l'énergie.

Préparer dès maintenant la société post-pétrolière ne signifie pas qu'il faille s'accommoder de la situation actuelle de production des hydrocarbures. Maîtriser les prix en agissant pour les soustraire à la loi du profit capitaliste, travailler avec la recherche à limiter au maximum la production de gaz à effet de serre, produire des hybrides avec les énergies renouvelables, gérer notamment au Sud une production charbonnière dans des conditions conformes au protocole de Kyoto, agir pour l'application intégrale du protocole de Kyoto au Sud comme au Nord constituent des enjeux majeurs de la gestion finale des énergies fossiles. Dans ce cadre, nous nous prononçons contre le commerce des droits à polluer. Nul ne doit être dispensé de ce combat nécessaire contre la crise climatique.

### **b) Proclamer l'énergie bien commun de l'humanité**

Les communistes se prononcent pour un programme de maîtrise publique et démocratique de l'énergie pour tous, propre, durable et renouvelable.

Pour l'ensemble des questions concernant l'énergie, il est urgent de créer une agence mondiale (dans le cadre de la réforme de l'ONU) avec des pouvoirs réels et s'appuyant à l'échelle des pays et des continents sur des pôles publics de l'énergie

Il est tout aussi indispensable de faire de la question énergétique des choix scientifiques et technologiques, des choix industriels, des objets de débats démocratiques associant les citoyens de chaque pays.

Ces considérations et la nécessité d'assurer la sécurité et la continuité des services, de même que favoriser les coopérations entre entreprises publiques et privées de la même filière nous conduisent à formuler la proposition d'un pôle public de l'énergie. Il s'agit de mobiliser les fonds des entreprises publiques et privées vers la satisfaction des besoins des populations

Les effets de la déréglementation engagée depuis deux décennies aux USA ou en Grande Bretagne, son rejet dans des pays comme le Brésil et l'Argentine démontrent la nécessité d'une autorité publique

En France, un tel pôle public, pourrait regrouper, sous une haute autorité nationale (composée démocratiquement de représentants de la Nation, de l'Etat, des partenaires sociaux, des dirigeants et personnels) au moins, EDF, GDF, AREVA, la COGEMA, le CEA, TOTAL

En Europe, grandit l'idée d'une politique énergétique commune. Celle-ci pourrait être basée sur quatre idées : l'indépendance énergétique de l'union européenne, le respect des engagements de Kyoto, le droit à l'énergie et un socle de garanties collectives pour les salariés. Restera à voir comment coordonner cette politique avec les différents organismes sur le plan mondial.

Souvent est mis en avant l'impossibilité d'assurer le financement de ces nouvelles énergies compte tenu des montants en jeu. Effectivement ces montants vont être considérables et si on s'inscrit dans le système actuel, libéral, les possibilités sont limitées et les obstacles nombreux (intérêts considérables en jeu). Il va donc falloir revoir de fond en comble le système économique actuel. Sortir de la religion du court terme, du profit maximum qui sacrifie l'investissement et le développement à long terme. Passer à une économie environnementalement durable. Réviser la fiscalité qui devra être plus pénalisante pour les énergies fossiles les plus polluantes et émettrices de GES. Investir dans les énergies nouvelles et de la recherche.

Mobiliser des financements nationaux, européens et mondiaux peut permettre de relever ce défi majeur à l'horizon du siècle pour notre avenir et celui des générations futures.



---

## **TEXTES EN DEBAT**

(Les textes en débat reflètent celles des groupes de travail de la commission et pas nécessairement celles du PCF)

### **PLAN CLIMAT 2004 DU GOUVERNEMENT : des mesures incitatives pas à la hauteur de l'enjeu**

Groupe de travail effet de serre

Le présent texte a pour objet de présenter la politique française en matière de lutte contre l'effet de serre. Il montre que la France, en adoptant un certain nombre de mesures de portée limitée, a, comme ses voisins de l'Union européenne, pris conscience de la nécessité d'une action en ce sens.

En revanche, pour prendre à bras le corps le réchauffement climatique, ce qui suppose de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre en 2050, les dispositifs envisagés sont extrêmement insuffisants. C'est parce que la nécessité de stopper la tendance du réchauffement fait partie de ces facteurs de changement de civilisation obligeant à dépasser l'architecture libérale de l'économie et de la société.

Le texte fait un état, secteur par secteur, des mesures du plan climat et des dispositions qu'un gouvernement devrait adopter pour, dans un premier temps, intensifier l'effort.

Il évoque ensuite les mesures transversales - d'autres instruments économiques, l'intervention citoyenne et parlementaire dans la politique du climat permettant de lutter contre les lobbies qui ralentissent l'action politique.

### **Des mesures qui ne sont pas à la hauteur de l'enjeu**

#### **Deux exemples-typiques: les transports et la production d'énergie.**

##### **Les transports :**

- 
- Les mesures récentes pour les voitures vont dans le bon sens : limitation du crédit d'impôt pour les voitures propres aux véhicules dont l'émission unitaire de CO<sub>2</sub> ne dépasse pas 140g par kilomètre, étiquette énergie pour les voitures ; mais elles ne suffisent pas à décider les principaux constructeurs à opter pour une vente massive du seul véhicule permettant des progrès sérieux en matière d'émission de gaz à effet de serre, à savoir le véhicule hybride. La majoration de la taxe sur la carte grise pour les véhicules émettant plus de 200 g de CO<sub>2</sub> est une mesure plus symbolique qu'efficace.
- Le bonus malus, seule mesure un peu significative, a finalement été rejeté, suite à la pression des lobbies; le développement et la construction de la voiture hybride, seul véritable technique avancée en matière de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>, n'a pas été choisi par PSA ,
- Le respect des limitations de vitesses va dans le bon sens, mais on se garde bien de toute **limitation de la vitesse par construction des moteurs**, qui aurait un impact bien plus élevé sur les émissions.
- Au niveau du transport ferroviaire , quelques retours de dotations ont été annoncés pour le transport public urbain après les diminutions de crédits constatées en 2002.
- Mais il y a impuissance des pouvoirs publics au niveau européen et au niveau français à réduire **l'avantage concurrentiel du transport de marchandise par la route par rapport au fret ferroviaire** : aucune mesure efficace n'est prise, en particulier au niveau des directives sur le temps de travail des conducteurs. Par ailleurs, malgré le plan fret, les crédits publics pour aider au développement du fret ferroviaires sont nettement insuffisants. Cette panne de la France en matière de relance du fret ferroviaire est aussi celle de l'Union européenne.

**Dans le secteur de la production d'énergie**, la France émet considérablement moins de CO<sub>2</sub> que ses voisins grâce à son programme électronucléaire. Toutefois, la production d'énergie reste fortement émettrice de CO<sub>2</sub>, notamment parce que la production d'électricité en pointe se fait inévitablement par le recours à des centrales thermiques, utilisant du charbon ou du fioul, et aussi parce que la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité demeure particulièrement faible. L'objectif prévu pour la France par la directive européenne sur la promotion des renouvelables dans la production de l'électricité est 21 % en 2010; nous en sommes encore très loin, avec environ 13 % d'électricité seulement d'origine renouvelable.

---

Assurément, un pôle public de l'énergie pourrait dégager des moyens financiers plus solides en permettant à EDF d'investir d'ici 2010 sur les centrales à cycle combiné au gaz, permettant d'assurer la production de pointe avec une émission de Dioxyde de carbone moins élevée.

Si le crédit d'impôts pour le développement du bois énergie est une mesure utile, elle devrait être largement renforcée par des aides financières positives, tant nos ressources forestières permettent d'utiliser des quantités de bois élevées.

Le photovoltaïque est peu développé en France par rapport à l'Allemagne, car considéré comme une énergie "non rentable". Des dispositifs de crédits avantageux devront être développés pour permettre un essor de ce type d'énergie, pour aider les producteurs et les acheteurs.

Il faut souligner l'intérêt des énergies renouvelables en matière d'emploi : une étude à sortir début 2006 montre que les ENR devraient représenter 100 à 150 000 emplois en 2010; des emplois qualifiés, et en milieu rural.

### **Que faire pour répondre à l'enjeu climatique ?**

JP Raffarin avait lancé un message spectaculaire : la France devait diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre en 2050. Cet objectif figure dans la loi POPE. En fait, aboutir à réaliser cet objectif est une condition si ne qua non pour que lutter contre l'effet de serre cela ait un sens.

Un rapport de la MIES indique que pour accomplir cet objectif, il faut faire faire feu de tout bois : recherche, demande d'énergie, infrastructures du long terme, transports. *La division par 4 en 2050 appelle une réponse conséquente, en rupture avec les logiques libérales :*

### **Un changement d'orientation profond est nécessaire par rapport à toutes les politiques menées jusqu'alors**

#### **1 ) Instruments économiques**

- Le PCF devra être à l'initiative d'un vaste débat sur le rôle des instruments économiques dans la lutte contre l'effet de serre: les instruments de marché (fiscalité et permis d'émission négociables) ont une utilité ponctuelle. Mais ils sont survalorisés, parce que la pensée dominante est libérale chez les économistes de l'environnement, tant à Bruxelles que dans les capitales européennes.  
Deux limites importantes de ces instruments doivent être soulignées : certains prélèvements sont socialement injustes (taxes sur les carburants ou péages urbains touchant de manière indifférenciée les citoyens quels que soit leur niveau de revenu)
  - une fiscalité est nécessaire mais elle doit s'attaquer d'abord aux revenus financiers non réinvestis dans la production et l'emploi (taxe sur les bénéfices exceptionnels des pétroliers)
- comme le demandent certaines organisations non gouvernementales, il est indispensable de faire lever les obstacles bancaires aux financements de projets luttant contre l'effet de serre. Un débat sur le rôle des instruments économiques devrait alors porter sur le rôle du crédit bancaire. Une articulation avec les propositions actuelles du PCF pourrait être faite. Une étude quantifiée pourrait être entreprise estimant la quantité de projets pouvant être développés, et leur impact sur cinq, puis dix ans dans la lutte contre l'effet de serre.
- Enfin, les incitations par le signal prix ne sont pas suffisantes pour décider l'investissement dans les procédés économes en énergie, seuls susceptibles de générer une réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre. Le système d'échange de quotas d'émission de CO2 pourra bien inciter les entreprises à consommer de la biomasse, mais il ne les incitera pas à engager les investissements lourds nécessaires pour changer leurs équipements en les remplaçant par des équipements économes en énergie.

#### **2) recherche-développement**

Pas de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre en 2050 si un effort considérable de R et D n'est pas accompli : stockage du carbone, électronucléaire, batteries pour les véhicules automobiles.

---

### 3) politique industrielle :

L' UE peut prendre une avance sur les technologies propres et sobres en carbone, si elle en fait une des axes d'une politique industrielle.

**4) Hausse des crédits publics** : impossibilité de faire face à ces défis avec une diminution des crédits de l' ADEME telle que constatée depuis 2002 (budget amputé de 20 % en 2006). Par ailleurs, le rôle des administrations tant centrales, que les services déconcentrés ne peut s'exercer sans une augmentation très sensible des effectifs. Sans effectifs suffisants , l'administration n'est pas en force par rapport aux lobbies .

### 5 )démocratie

L'administration est faible face aux différents lobbies (transports, construction).Pour contrebalancer ces lobbies, et garantir l'exécution des plans gouvernementaux, un conseil composé à majorité de parlementaires doit être en mesure de siéger et de contrôler à titre permanent l'exécution du plan climat. Ce conseil peut s'adjoindre des conférences de citoyens. Il doit pouvoir interpellé de diverses façons les pouvoirs publics et les médias. C'est l'une des illustrations d'un rôle nouveau du sénat dans le cadre de la sixième république.

Il est nécessaire de créer à l'échelon régional et municipal des conseils de citoyens à instar de la conférence "changement climatiques et citoyenneté" organisée en février 2002; ces conseils composés de citoyens formés en quelques demi journées, peuvent soumettre aux assemblées locales des propositions ou élaborer des agendas 21.

Les plans de déplacements d'entreprise devraient être rendus obligatoires et élaborés par le personnel avec l'impulsion de leur représentants. La politique de développement durable des entreprises devrait peu à peu être soumise au salariés de celle-ci, notamment au sein du comité d'entreprise.

### 6)Une nouvelle vision de la voiture , une nouvelle vision de la ville

Il convient de promouvoir une nouvelle conception de l'usage de la voiture, celle-ci n'étant plus conçue uniquement comme un bien individuel exclusif, mais comme un service ponctuel, répondant, comme les transports en commun, à un besoin ponctuel. Ainsi, un plan de développement de l'autopartage devra-t-il être lancé, afin d'encourager culturellement et financièrement cette filière en plein essor. L'autopartage en réduisant considérablement le besoin de voiture, réduit la consommation d'énergie et les émissions de CO2. Surtout, il est particulièrement économique pour l'usager et permet à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à l'auto.

L'aménagement urbain ne peut pas rester en l'état si on veut être conséquent avec l'objectif division par 4 des émissions de gaz à effet de serre. Une politique contraignante pour combattre l'étalement urbain est nécessaire. Le rapprochement du domicile et du travail, nécessaire pour la qualité de vie est indispensable pour limiter le besoin de déplacement. Un cadre contraignant (loi cadre, autres) devrait être instauré le plus rapidement possible.



---

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU PCF : OGM

Sous la pression de Bruxelles, le Conseil des ministres vient d'adopter un projet de loi autorisant de fait la culture d'organismes génétiquement modifiés en milieu non confiné. Ce texte, qui sera discuté au Sénat en mars, reprend deux directives européennes sur les biotechnologies auxquelles il est proposé d'ajouter la création d'un fonds de compensation destiné à indemniser rapidement « d'éventuels préjudices économiques de la dissémination des OGM » et d'un Conseil des biotechnologies chargé de rendre un avis sur l'usage des plants modifiés génétiquement.

Ce conseil est censé assurer la transparence dans l'utilisation des OGM, ce dont il est permis de douter puisque parallèlement les producteurs d'OGM bénéficieront d'une confidentialité qu'associations et scientifiques dénoncent. Cette manière de céder à la pression des entreprises agro-alimentaires est absolument incompatible avec la nécessaire prise en compte du principe de précaution, qui passe au second plan, derrière certains intérêts financiers. Tout ceci alors que 78% des français réclament une interdiction temporaire des OGM afin d'évaluer précisément leurs impacts sanitaires et environnementaux

Pour sa part, le Parti Communiste Français se prononce pour un moratoire concernant la culture des OGM en pleins champs et leur utilisation dans l'alimentation.

Par contre, l'utilisation des OGM au plan pharmaceutique et énergétique pouvant se révéler intéressante, il propose que la recherche puisse se poursuivre en milieu confiné, ce qui suppose le développement des crédits publics de recherche.

Ce type de recherche doit se faire dans la transparence la plus totale, sous le contrôle citoyen des populations et du Parlement.

*Paris, le 9 février 2006*

